

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant le tableau D. M.
Ch. Comas (La lecture prohibée),
acquis pour la classe moderne des
Peintures.

1644

1644
Cabl.
de M.
Ch. Comas.
La lecture prohibée.

NUMERO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

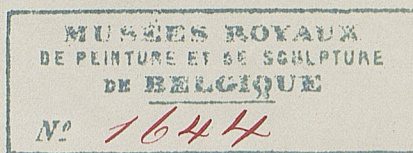
N^o 18172

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

—
ANNEXE.
—

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 16 Septembre 1876.



1644

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien me faire parvenir,
le plus tôt possible, un certificat
constatant que le tableau de M.
Ch. Coms intitulé: "La Lecture
prohibée" fait partie des collections
du Musée moderne de peinture et
de sculpture.

Pour le Ministre:
Le Secrétaire Général,
E. M. M. M. M.

A Monsieur le Conservateur des Musées
Royaux de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1644

Brux. 2 Sept. 1876

à M^{le} le Ministre des
Intérieur,

Conformément au désir
exprimé par votre lettre du
16 de ce mois, et en vertu
deux-arts, N^o 18172,
j'ai l'honneur de vous
faire parvenir ci-jointe la
-carte ci-jointe constatant
que le Tableau de M^{re}
Ch. Ooms, intitulé: La
Lecture prohibée, fait
partie des Collections
de l'Art moderne des
Peintures.

Agr.

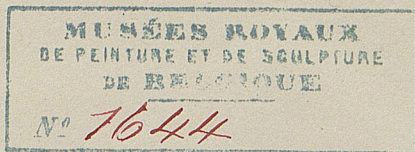
Le Conservateur.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 13 juil 1876

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 18172



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire
savoir que la Société royale pour
l'encouragement des Beaux-arts
d'Anvers vient d'expédier par
chemin de fer à l'adresse de M^e le
Directeur des Beaux-arts au
Palais Ducal, une caisse renfermant
le tableau de M^e Charles Coins
"La lecture prohibée", acquis par le
Gouvernement pour le musée
moderne & qui a figuré à la
dernière exposition artistique organisée
par les soins de cette association.

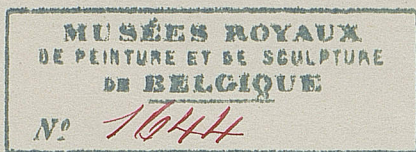
Je vous prie, Messieurs, de m'accuser
la réception de cet envoi.

Agrez, Messieurs, l'assurance de
mon considération distinguée.

Le Ministre.

Le Secrétaire général,
Villapuy

À la Commission
des musées royaux
de peinture & de sculpture.



Brunelles 20 Nov. 1876

M^r le Ministre des
Intérieur

Conformément au
vœu exprimé par votre
lettre du 13 de ce mois
Ch^{er} des Beaux-Arts,
N^o 18172, nous avons
l'honneur de vous adresser
la réception des tableaux
de M^r Charles Comot
(La lecture prohibée),
par le Gouvernement acquis # pour le musée
moderne.

Agr.

Le Président
Le Secrétaire

1644 Desschel, 29 gbre 1909

Monsieur L. Sustendal,
Peintre à Stree.

En réponse à votre lettre du 24
courant, j'ai l'honneur de vous indiquer
ci-après l'adresse des deux frères du
peintre C. Ooms, habitant ma commune.

- 1° Martin Ooms, négociant, Molen-
straat, 2
- 2° Jean Baptiste Ooms, cultivateur
Hofstraat.

Ces Messieurs étant des flamands,
ne sont pas au courant de la langue
française.

Après je vous prie, monsieur, mes
Sincères salutations.

Par Le Bourgmestre,
J. J. J. J.

EUG. FONDEUR
SECRETARE COMMUNAL
DESSCHEL

XYLOGRAPHIE



ILLUSTRATIONS

artistiques et industrielles pour livres,
publications et catalogues

IMPRESSIONS DE LUXE

CLICHÉS MODERNES POUR RÉCLAMES

PHOTOGRAVURE

sur bois pour impression en noir
et en couleur

TÉLÉPHONE No. 830

GRAVURES D'ART SUR CUIVRE
ET ACIER

m L

Bienne, le 1. Juin
Rue des Alpes, 35
No. 28169
le 3 Juin 1911

Monsieur le Directeur
du Musée des Beaux-Arts
Bruxelles.

Je vous prie, avec l'extrême
obligance de me faire savoir si
le tableau :

La Lecture prohibée par
Corns, peut être reproduit de
plein droit ou s'il faut une permission
spéciale.

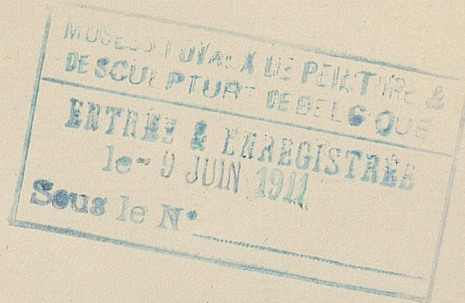
Je désire vivement reproduire ce tableau
sur cuivre et je puis vous assurer d'obtenir
une reproduction très artistique.

Dans l'espoir d'être favorisé d'une
réponse affirmative, je vous prie, Monsieur
d'agréer l'assurance de mes
Civilités empressees
J. Sprenger

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le

juin 1911.



No 28565

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexée une demande de renseignements émanant de Mr. Sprenger, de Bienne, en vous priant d'y donner la suite qu'elle comporte.

Agréez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:

Le Directeur général,

A Monsieur Fierens-Gevaert,

Secrétaire de la Commission directrice

des Musées royaux de Peinture et de Sculpture

9, Place du Musée,

E/V.

reproduced in
the name of
P. P.

Rückeburg 3. A. Dec.
1913.

Hochgeehrter Herr Direktor!

Ihre Hochwohlgebornen werden
gütigst versichert, wenn ich Sie
mit einer Frage und Bitte
belästige. Ich habe den Auftrag
das dort im Museum sich befind-
liche Publ. № 276. P. Pons
das verbotene Buch. (La
lecture prohibée) zu copieren.

Darf ich hierzu um Ihre gütige
Erlaubnis bitten und mir Mitthei-
lung zu machen, ob ich Euch Fe-
bruar nach dort kommen kann
und das Bild dann zum copiren
frei ist. Einer gütigen Nachsicht
gegen entgegen sehend, verbleibt mit
bestem Dank im Voraus und gewürter
Hochachtung

Er. Hochwollgeborner
erhebener

H. Schwering.

Adresse.

Peintre d'artiste. Bückeburg, Herderstr
41

permis
de copie

1644

Henri Fogelain a l'honneur de
recommander, Monsieur Culot, 33 rue de Milan
à Monsieur le Conservateur du Musée, à
l'effet d'obtenir un permis de copie.

Bruxelles, le 29 juillet 1922

Henri Fogelain
ar. de la - peintre
107 rue Philippe Baucq.

Culot Jean Marie - Vérificateur à la
Compt des Comptes - 33 rue Georges
Lorand (anc. rue de Milan) Bruxelles -

~~Lecture prohibée -~~

à faire mettre sur
cheval

en un jour -

Saint Pierre d'Albigny
- Savoie - France

le 21 Août 1928

Mlle Desjardins
vous remercie - Il s'agit
probablement du tableau
de Jompa mis sous
L'Op

Monsieur le Conservateur

Je m'occupe de peinture, et
serais désireuse de connaître l'auteur
d'un tableau que vous avez dans
votre Musée, d'après ce que l'on
m'a dit (la lecture prohibée)
j'en ai eu un chromo, il
y a dix ans de cela et en ai
fait une copie, malheureusement
je ne me souviens plus du nom

de l'artiste, est-ce de Frans. Hals
Je ne puis me souvenir -

Je vous serais bien reconnaissant,
surtout, si vous aviez la bonté
Monsieur le Conservateur de
bien vouloir me faire parvenir
ce renseignement -

Je joins un timbre français
n'en ayant pas de belge à
envoyer et en vous remerciant
bien Monsieur, recevez je vous
prie avec tous mes respects
mes salutations distinguées.

M^{me} Lucie Dietrich

à Saint-Pierre d'Albigny
Savoie (France)

28 août 1928.

Madame,

En réponse à votre lettre du 21 août, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le tableau qui vous intéresse " La Lecture prohibée ", se trouve, en effet, au Musée de Peinture Moderne de Bruxelles. C'est une oeuvre du peintre Charles Ooms (1845 - 1900) portant la signature de l'artiste et la date de 1876.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

dame Lucie Dietrich

Saint Pierre d'Albigny (Savoie)

France.

Jewish Federation for Social Service

CONSTITUENT SOCIETIES

Hebrew Union Benevolent Society
DR. LESTER I. LEVYN, President

Ladies Jewish Benevolent Society
MRS. G. BENJAMIN, President

Sisterhood of Zion
MRS. MEYER BOCK, President

Ladies Sewing and Aid Society
MRS. SIG BOCK, President

Jewish Aid Society
CHARLES POLAKOFF, President

Buffalo Hebrew School
I. SWADOS, President

Buffalo Orphan Asylum
Association of Western New York
J. L. DAVIS, President

OFFICE: 29 MORTIMER STREET

TELEPHONE, JEFFERSON 5540

OFFICE HOURS: 9:30 A. M. TO 12:30 P. M. EXCEPT SATURDAYS AND SUNDAYS

BUFFALO, N. Y.

November 15, 1927

OFFICERS

DR. LESTER I. LEVYN, President
HARRY J. LEHMAN, Vice-President
CHARLES POLAKOFF, Treasurer
JEROME L. SCHWARTZ, Fin. Secretary

Miss CECIL B. WIENER, Sec'y. & Gen. Mgr.



Brussels Museum,
Brussels, Belgium.

Gentlemen:


We should like to know whether or not it is possible to procure a very good copy of "Verbotene Lektüre", by Karel Ooms, the original of which, we understand, is in your museum.

If you know of any way in which we may obtain a copy, will you please write us, and at the same time give us any information you may have as to the quality of the work, and its cost?

We should appreciate the kindness of an early reply.

Yours very truly,

JEWISH FEDERATION FOR SOCIAL SERVICE



Cecil B. Wiener, General Manager

6 décembre 1926

Cher Monsieur

Comme suite à votre lettre du 1^{er} novembre nous avons l'honneur de vous faire connaître que pour avoir une copie peinte du tableau de Charles Ooms "La lecture prohibée" vous devriez vous adresser à un peintre copiste qui vous donnera tous les renseignements

Nous pouvons vous recommander MM. Bomhals et Everard qui travaillent au Musée depuis de nombreuses années

M. Bomhals habite rue du Trofie n°01 à Bruxelles et M. Everard 5, rue Vautier à Bruxelles.

- Si vous écrivez à ces messieurs en donnant l'indication des dimensions de la copie que vous désirez, ils vous donneront sans aucun doute les indications quant au prix d'une bonne copie de notre tableau

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée

Pr le Conservateur en chef

A Monsieur Cecil B. Wiener
General Manager
Jewish Federation for Social Service.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

DATE : 1885-8-21

NOMS	SALLES												Entrée.	Sculpture	étrangère	de Grez.		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
Foucault																		
Mouquet																		
Bouillon																		
Bois																		
Herrant																		
Andersson																		
Lorillard																		
Wilmet																		
Rummesse																		
Hambert																		
Pitron																		
Robert																		
Rabaud																		
en congé	Huyghe Denaert																	
Le matin	Van der Meer Albrecht Jahnke Hallemersche Bolten																	
le soir	Ameyck																	

Le Brigadier :

Herrant

Augsburg Kaiserstr. 65 le 21sept 1929.

Monsieur le Directeur ,

Veillez me faire savoir , s.v.p. Monsieur
le Directeur, le nom du peintre du tableau
superbe , nommé " Verbotene Lektüre "

" Lecture interdite " / Verbotene Lektuere /

Je le besoin pour un livre qui vient de
parâitre . Dans l' attente de vos Nouvelles
je vous remercie beaucoup et je vous prie

Monsieur le Directeur ^{d'accepter} ma considération distinguée

Wiesinger

Abfender: **H. H. Wiesinger**

Wohnort: **Großhandels-Agentur**
Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

Postkarte mit Antwortkarte
Carte postale avec réponse payée



Monsieur

le Directeur
du Musée Moderne

in Bruxelles

Musée Moderne

Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

26 septembre 1929.

Monsieur,

En réponse à votre carte postale du 21 septembre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que notre tableau, " La Lecture prohibée ", est une oeuvre du peintre belge, Charles Ooms, né en 1845, mort en 1900.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur,

à Monsieur H.H. Wiesinger

Grosshandels - Agentur

Augsburg.

Kaisertstrasse